Langue étrangères XI - Allemand*

UE 40

Enseignant(s) responsable de l'UE : Thibaut PALMANS

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	RPU31LG11
Nombre de crédits ECTS	4 (facteur de pondération)
Volume horaire	60 h (Q1 60 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus d'Anderlecht, Avenue Émile Gryzon 1 (bât. 4C), 1070 Anderlecht
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
RP31ALL3 Allemand 3	60	4	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE03** HE. 3. Au terme de sa formation, le bachelier de RP assure, au sein d'un environnement généralement pluriculturel et multilingue, une communication appropriée, claire et structurée, fondée sur une écoute active des parties prenantes et une analyse contextuelle.
- **RE01.3** ARES. 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- **RE02** ARES. 2 Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe.
- **RE02.4** ARES. 2.4 Structurer sa pensée et s'exprimer avec pertinence, par écrit et oralement, dans un langage adapté aux différents interlocuteurs.
- **RE03.4** ARES. 3.4 Comprendre et pratiquer activement les différents langages de communication : langues parlées et écrites, langages audiovisuels et multimédia, communication non verbale.

Autres connaissances ou compétences prérequises

Néant.

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Allemand 3

Objectifs
Atteindre le niveau B1 selon le CECR (Cadre Européen Commun de Référence pour les langues)
Contenu

- acquisition d'une connaissance et pratique de l'allemand à un niveau intermédiaire (B1)

- activités d'expression orale et écrite, exercices grammaticaux et rédaction de textes sur des sujets généraux et techniques

- exercices de compréhension à l’audition et à la lecture

- savoir communiquer – parler et comprendre – dans les situations les plus souvent rencontrées dans la vie quotidienne et dans le contexte professionnel

- maîtriser la structure de la langue, la grammaire et le vocabulaire général et technique

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Allemand 3

Approche communicative et interactive centrée sur l’apprenant

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Allemand 3

Au terme du cours d’allemand l’étudiant, conformément aux thèmes abordés au cours :

- atteint un niveau linguistique B1 selon le CECR (Cadre Européen Commun de Référence pour les langues).

- identifie ses forces et faiblesses dans les quatre compétences linguistiques et comble ses lacunes en utilisant des méthodes et des supports de travail adéquats.

- utilise un répertoire de mots et d'expressions en rapport avec des situations les plus souvent rencontrées dans la vie de tous les jours et professionnelle.

- maîtrise les points de grammaire vus au cours.\r\n\r\nExpression orale :

- peut faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée.

- peut prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne et professionnelle.

- peut articuler des expressions de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, des espoirs ou des buts.

- peut brièvement donner les raisons et explications de ses opinions ou projets.

Expression écrite : \r\n- écrit un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou professionnels.

- écrit un CV.\r\n\r\nCompréhension à l’audition:

- comprend les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s’il s’agit de sujets familiers concernant le travail, l’école, les loisirs, etc.

- comprend l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui l’intéressent à titre personnel ou professionnel si l’on parle d'une façon relativement lente et distincte.

Compréhension à la lecture :

- comprend des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à son travail.

- peut comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles et professionnelles.

- comprend le message et la conclusion d’un paragraphe ou d’un texte.

Description des supports de cours indispensables

Aucun support indispensable renseigné.

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Allemand 3 : Documents déposés sur le e-Campus	—	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier

Ensemble de l'UE

Évaluation continue	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

Ce cours est à présence obligatoire. Un total de plus de 25% d'absence au cours, justifiée ou non, entraine automatiquement la note de zéro pour ce cours. Chaque étudiant·e doit signer la fiche de présence au début de chaque cours. Au-delà de 15 minutes de retard ou en cas de départ anticipé, l'enseignant·e pourra décider de ne pas comptabiliser la présence de l'étudiant·e.

Toutes les évaluations écrites et orales sont obligatoires. Les dates des évaluations sont publiées sur le campus numérique. Toute absence entraine un zéro pour cette évaluation. L'étudiant·e est tenu·e de justifier toute absence par un certificat médical ou tout document attestant d'une cause de force majeure dont la légitimité est appréciée par l'enseignant·e. Ce document est à envoyer par e-mail à partir de l'adresse institutionnelle de l'étudiant·e au secrétariat des étudiant·e·s ET à l'enseignant·e dans les deux jours ouvrés avec mention du cours et de l'année. L'original du certificat médical est à remettre au secrétariat des étudiant·e·s.

Si le motif d'absence est approuvé par l'enseignant·e, l'étudiant·e pourra participer à la séance de rattrapage organisée pendant les cours à la fin de chaque quadrimestre. Toute absence à la séance de rattrapage entrainera un zéro.

Pour les absences justifiées aux présentations orales, la date de récupération sera décidée par l'enseignant·e et communiquée par mail à l'étudiant·e.

La participation active au cours fait partie intégrante de l'évaluation.

Les différentes parties de l'évaluation ne sont pas dispensatoires.

Cette activité est remédiable en deuxième session.

Août

Ensemble de l'UE

Examen écrit	60 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé
Examen oral	40 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé

L'examen écrit dure 2 heures et l'examen oral dure 15 minutes par étudiant·e.

La matière de l'examen de deuxième session reprend la totalité de la matière vue pendant l'année.